

BANDES PHOSPHORESCENTES SUR LES ECOPLI

Période de 1993 à 2001 - Variétés ou aspects

Olivier GERVAIS

L'ECOPLI est apparu dans les grilles tarifaires lors du changement de tarif du 19 août 1991. Il remplace le PNU (Pli non urgent) et est imprimé avec une bande phosphorescente à droite pour le tarif ECOPLI jusqu'à 20 g.

La réorganisation du réseau en juillet 1996 a-t-elle eu une incidence sur le nombre de bandes phosphorescentes sur les timbres ECOPLI ?

1. Réorganisation du réseau le 1^{er} juillet 1996

Dans l'instruction du 6 décembre 1996 relative au dépôt, acheminement et distribution des ECOPLI il est précisé les points suivants.

Les objectifs de qualité de l'ECOPLI sont :

- distribution à J+2 dans les relations intradépartementales ;
- distribution J+2 ou J+3 dans les relations intradélégation ;
- distribution J+3 ou J+4 dans les relations extradélégation. »

Un réseau national a été mis en place le 1^{er} juillet 1996 pour acheminer les ECOPLI.

Ce réseau est également mis en place pour le rattrapage des lettres à J+2 et pour l'acheminement des lettres en fin de semaine.

Dans les relations nationales, cette organisation permet d'améliorer les temps de transport tout en préservant une stricte séparation avec les lettres distribuables à J+1. Elle permet également de rationaliser les petits flux (moins de 300 ECOPLI pour un département).

A tous les stades du traitement, les ECOPLI doivent être impérativement séparés des lettres.

Il est rappelé enfin que, depuis la suppression des recommandés administratifs, aucun objet recommandé n'est traité comme ECOPLI (instruction du 6 décembre 1995).

Par définition, les ECOPLI sont des courriers non urgents. A aucune phase de leur acheminement ils ne doivent donc bénéficier d'une priorisation pouvant avoir pour conséquence soit de leur assurer une sur qualité (J+1) soit de pénaliser le traitement des lettres.

Par application de ce principe, les ECOPLI ne doivent pas faire l'objet de traitements (indexation, tri, acheminement) en fin de journée ni en cours de nuit.

Dans les centres de traitement du courrier, le tri général départ (TG1) des ECOPLI est effectué le matin. Le tri de dispersion des ECOPLI (TG2) est assuré en fin de matinée ou l'après-midi.

Pour éviter le traitement simultané des lettres et des ECOPLI, il est indispensable qu'une séparation complète des deux catégories d'objets soit réalisée tout au long de la chaîne d'acheminement, du dépôt jusqu'à l'arrivée au bureau distributeur.

Dans les relations internes à la France continentale, les envois d'ECOPLI ne doivent en aucun cas emprunter le réseau aérien.

Lorsque les boîtes aux lettres sont à double entrée, la séparation géographique (département/autres destination) est maintenue. Lorsqu'il a trois ouvertures ou plus, si une entrée est réservée aux ECOPLI, il convient de l'intituler « ECOPLI (non urgent) », de préférence sur un support vert.

2. Les ECOPLI « Marianne du Bicentenaire »

Depuis le changement tarifaire du 5 juillet 1993 deux valeurs ECOPLI sont mises en vente :

- 2.40 F vert-pomme « Marianne du Bicentenaire » pour l'ECOPLI jusqu'à 20 g ;
- 3.50 F vert-jaune « Marianne du Bicentenaire » pour l'ECOPLI de 21 g à 50 g.

La première valeur est imprimée avec une bande phosphorescente à droite.

La seconde valeur est imprimée avec deux bandes phosphorescentes lors des trois premiers tirages (Fig. 1) puis avec une bande phosphorescente à gauche pour les tirages suivants (4^e au 10^e tirage). (Fig. 2)



Figure 1 : Tirage du 19.10.93 sur TD6-6
Dernière journée (3^e tirage) avec deux bande phosphorescentes sur l'ECOPLI de 21 g à 50 g



Figure 2 : Tirage du 22.11.93 sur TD6-6
Première journée (4^e tirage) avec une bande phosphorescente à gauche sur l'ECOPLI de 21 g à 50 g

L'impression avec deux bandes phosphorescentes sur les trois premiers tirages s'explique par l'application de la règle en vigueur depuis la « Sabine de Gandon » à savoir que toutes les valeurs faciales supérieures à la valeur de la Lettre jusqu'à 20 g sont imprimées avec deux bandes phosphorescentes.

Pourquoi avoir subitement imprimé à partir de novembre 1996 l'ECOPLI de 21 g à 50 g avec une bande phosphorescente à gauche ?

La durée d'impression du 22 novembre 1993 au 6 mai 1997 exclut la variété accidentelle. Nous sommes donc en présence d'une option délibérée donc d'un nouvel aspect.

Les machines TOSHIBA en activité dans les centres de tri ne traitant que les lettres jusqu'à 20 g (sauf exception) et les autres plis étant principalement traités manuellement la raison la plus plausible reste une volonté d'avoir un outil anti-contrefaçon.

En effet on oublie trop souvent que les bandes phosphorescentes sont un des outils mis en place pour détecter les contrefaçons.

Le changement de tarifs du 18 mars 1996 n'a pas d'incidence à proprement parler sur les ECOPLI et le positionnement des bandes puisque seul l'ECOPLI jusqu'à 20 g augmente en passant à 2.70 F.

3. Les ECOPLI « Marianne du 14 Juillet – La Poste »

Avec la mise en vente à partir du 15 septembre 1997 d'un timbre à 4.20 F orange foncé pour l'ECOPLI de 51 g à 100 g se pose la question du positionnement des bandes phosphorescentes. La bande à droite étant dévolue à l'ECOPLI jusqu'à 20g, la bande à gauche à l'ECOPLI de 21 g à 50 g, sans grande surprise le nouvel ECOPLI de 51 g à 100 g se retrouve imprimé avec deux bandes phosphorescentes (Fig. 3).



Figure 3 : Tirage du 26.03.98 sur TD6-6
Dernière journée (5^e tirage) avec deux bandes phosphorescentes sur l'ECOPLI de 51 g à 50 g

Cette situation perdurera jusqu'au début 2000 où une simplification est opérée probablement suite à l'installation progressive des nouvelles machines NEC RO et SRO qui remplacent les machines TOSHIBA vieillissantes dans les centres de tri avec l'impression de toutes :

- les valeurs ECOPLI avec une bande phosphorescente à droite (Fig. 4 et Fig. 5)
- les valeurs LETTRE avec deux bandes phosphorescentes.

Seul le 11^e tirage 3.50 F vert-jaune « Marianne du 14 juillet – La Poste » réalisé sur la presse TD6-6 du 25 au 30 mai 2000 interpelle avec ses deux bandes phosphorescentes. (Fig. 6) Probablement une erreur lors de la préparation du tirage. En effet le tirage le précédant, 25^e tirage du 4.50 F rose « Marianne du 14 juillet – La Poste » du 18 au 24 mai, a été réalisé avec deux bandes phosphorescentes.

Le dernier tirage de juin 2000 du 4.20 F orange foncé « Marianne du 14 Juillet – La Poste » se retrouve donc imprimé avec une bande phosphorescente à droite.



Figure 4 : Tirage du 07.09.99 sur TD6-6
Deuxième journée du premier tirage (9^e) avec une bande phosphorescente à droite sur l'ECOPLI de 21 g à 50 g



Figure 5 : Tirage du 06.06.00 sur TD6-6
Dernière journée du premier tirage (6^e) avec une bande phosphorescente à droite sur l'ECOPLI de 51 g à 100 g



Figure 6 : Tirage du 30.05.00 sur TD6-6
Dernière journée du 11^e tirage avec deux bandes phosphorescentes accidentellement

Conclusion

Contrairement aux idées véhiculées souvent à des fins mercantiles les timbres ECOPLI « Marianne du Bicentenaire » et « Marianne du 14 Juillet – La Poste » avec des bandes phosphorescentes positionnées différemment en fonction des tirages ne sont pas des variétés mais bien des aspects à part entière en dehors du 11^e tirage 3.50 F vert-jaune « Marianne du 14 juillet – La Poste ».

Le traitement dans les centres de tri des plis de plus de 20 g était réalisé à leur grande majorité manuellement. Il en ressort que les bandes phosphorescentes n'avaient aucune utilité en dehors d'être un outil anti-contrefaçon.

Suite à l'instauration de la Lettre Verte en octobre 2011 les règles sur les bandes phosphorescentes vont de nouveau évoluer :

- aucune bande phosphorescente pour les valeurs ECOPLI
- une bande phosphorescentes pour les valeurs LETTRE VERTE
- deux bandes phosphorescentes pour les valeurs LETTRE

Annexe : Synthèse des ECOPLI entre 1993 et 2001

Valeurs	Tranche de poids	Tirages	Périodes	Nombre de bandes
Marianne du Bicentenaire				
2.40 F vert-pomme	Jusqu'à 20 g	1 ^{er} au 13 ^e	02.07.93 au 29.12.95	1 bande à droite
2.70 F vert-pomme	Jusqu'à 20 g	1 ^{er} au 8 ^e	21.02.96 au 24.03.97	1 bande à droite
3.50 F vert-jaune	21 g à 50 g	1 ^{er} au 3 ^e	27.07.93 au 19.10.93	2 bandes
		4 ^e au 10 ^e	22.11.93 au 06.05.97	1 bande à gauche
Marianne du 14 juillet – La Poste				
2.70 F vert	Jusqu'à 20 g	1 ^{er} au 25 ^e	30.05.97 au 23.10.01	1 bande à droite
3.50 F vert-jaune	21 g à 50 g	1 ^{er} au 3 ^e	31.07.97 au 08.01.98	1 bande à gauche
		4 ^e au 8 ^e	28.04.98 au 30.03.99	2 bandes
		9 ^e et 10 ^e	06.09.99 au 28.01.00	1 bande à droite
		11 ^e	25.05.00 au 30.05.00	2 bandes (erreur)
4.20 F orange foncé	51 g à 100 g	12 ^e et 13 ^e	07.11.00 au 12.03.00	1 bande à droite
		1 ^{er} au 5 ^e	04.08.97 au 26.03.98	2 bandes
		5 ^e	31.05.00 au 06.06.00	1 bande à droite